

SECURITE INCENDIE

SSIAP 1 - AGENT

Formation Initiale

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir des connaissances sur le principe de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH ; les installations techniques et l'entretien de base des matériels et les limites de son action.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant obtenir le diplôme SSIAP 1.

ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

PRÉ-REQUIS

Lire et comprendra la langue française
Être titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité).
Aptitude physique attestée par certificat médical de moins de trois mois.
Avoir satisfait à l'évaluation préalable obligatoire pour le SSIAP 1.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

A définir – en INTRA

PROFIL DU FORMATEUR

Sapeur-Pompier professionnel, formateur spécialiste de la sécurité incendie

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE :

Etude de cas, exposés et vérifications régulières des connaissances.
Visites de sites, mise en situation, exercice incendie.
Support pédagogique individuel.

Dispositif de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation d'assiduité



**CALENDRIER, TARIFS
ET MODALITÉS :
NOUS CONTACTER**

CONTENU DE LA FORMATION

LA SECURITE INCENDIE

Le classement d'un établissement
Fondamentaux et principes généraux de la sécurité incendie
Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments - dessertes et voiries
Cloisonnement d'isolations à risque
Evacuation du public et des occupants
Rôle et mise en œuvre du désenfumage
L'éclairage de sécurité
Les moyens de secours

LES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Les installations électriques
Les ascenseurs et nacelles
Les installations fixes d'extinction automatique
Les colonnes sèches et humides
Le système de sécurité incendie (SSI)

**ROLE ET MISSIONS DU SERVICE SECURITE
LE FONCTIONNEMENT D'UN POSTE DE SECURITE
CONDUITE D'UNE RONDE DE SECURITE ET
SURVEILLANCE DES TRAVAUX
VISITE APPLICATIVE**

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des savoirs et des pratiques en continu au cours de la formation.

DOCUMENTS DELIVRES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation individuelle est délivrée à l'issue de la formation.